



Mairie de
GARGAS

Fait en mairie de Gargas,
le jeudi 24 mars 2022

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Madame le Maire a l'honneur d'informer le Public que le conseil municipal de la commune de Gargas se réunira, en séance ordinaire, à la salle du conseil en Mairie, le

MERCREDI 30 MARS 2022
à 18 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 15 février 2022
- 2- Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales)
- 3- Soutien à l'Ukraine et au peuple ukrainien - Subvention de la commune aux victimes du conflit
- 4- Mise à jour de la composition des commissions municipales : intégration de certaines commissions par les deux derniers conseillers municipaux installés dans leurs fonctions
- 5- Extinction de l'éclairage sur l'ensemble du territoire communal de Gargas – Bilan de l'expérimentation (période du 1^{er} mars 2021 au 28 février 2022) – Pérennisation de cette mesure
- 6- Modification du tableau des effectifs du personnel territorial titulaire
- 7- Budget Primitif 2022 du budget Unité de Production d'Electricité
- 8- Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus locaux en 2021 (information ne donnant ni lieu à débat ni lieu à délibération du conseil)
- 9- Subventions aux associations
- 10- Vote des taux d'imposition 2022 de la fiscalité locale communale
- 11- Budget Primitif 2022 du budget principal Commune

- 12- Demande de subventions
- 13- Modification de la délibération n° 2021-33 du 7 avril 2021 relative à l'engagement dans le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) et à l'Adhésion à l'association Zou Vaï
- 14- Acquisition Licence IV
- 15- Acquisition amiable de terrains à titre onéreux de 2 parcelles sises quartier Castagne appartenant à la société Aptunion
- 16- Échange de terrains entre M. Julian et la Commune
- 17- Déclassement d'une voirie communale (chemin communal « des Boussicaux ») en vue de sa cession à la SCEA Les Boussicaux (domaine de Perreal)
- 18- Convention de groupement de commande pour la réalisation de marchés publics d'assurance et d'assistance à maîtrise d'ouvrage préalable
- 19- Convention de groupement de commande pour la réalisation d'un marché public de contrôles réglementaires des bâtiments et équipements
- 20- Règlement intérieur de l'accueil périscolaire du matin et du soir des écoles communales de Gargas - Abrogation de la délibération 2021-55 du 5 juillet 2021
- 21- Vœu / Motion pour demander le maintien du stationnement gratuit sur le parking de l'hôpital d'Avignon
- 22- Questions diverses

Le Maire, Laurence LE ROY



Le Roy